

# **Actes de la 7<sup>e</sup> Journée de l'Histoire en Deux-Sèvres**

## **« L'immédiat après-guerre en Deux-Sèvres »**

- La présence militaire à Parthenay (1945-1947),

*par M. Yves DRILLAUD*

**p. 18**

- « Gourgé : un après-guerre difficile et douloureux »,

*par M. Gilles HAMEL*

**p. 24**

- « Retour d'Allemagne, tourner la page après des mois et des années d'absence »

*par Mme Marie-Claude BAKKAL-LAGARDE*

**p. 32**

- La philatélie 1940 -1944, un outil de propagande. Les surcharges sur les timbres de l'État français

*par M. Didier GUILLOIS*

**p. 47**

# La présence militaire à Parthenay (1944-1947)

Yves Drillaud

La caserne Allard, construite en 1876, était la preuve d'une présence militaire à Parthenay, présence souhaitée avec un bataillon du 114<sup>e</sup> RI jusqu'en 1922, présence supportée lors de l'occupation allemande. La libération fait de nouveau de Parthenay une ville de garnison.

## Les CRS

Sitôt la Libération, Parthenay retrouve une garnison. La ville aurait bien voulu accueillir la base arrière du 114<sup>e</sup> RI de la Libération mais celle-ci est installée à Niort et Saint-Maixent. En compensation, le 20 novembre 1944, la presse annonce l'arrivée de 200 Gardes Mobiles Républicains. Ils arrivent bien à la fin du mois mais portent le nom de Compagnie Réserve Sécurité (CRS). Il s'agit d'une compagnie du Bas-Limousin qui occupe l'École Normale et une partie de la caserne Allard et qui va demeurer quelques mois à Parthenay.

En décembre 1944 les CRS deviennent les Compagnies Républicaines de sécurité. On peut supposer que la Compagnie du Bas-Limousin formée d'anciens résistants comportait beaucoup de communistes. Deux ans plus tard, onze compagnies de CRS étaient dissoutes pour éliminer l'influence des communistes.

## Les Polonais

D'autres militaires sont casernés à Parthenay fin 1944, début 1945. Il s'agit de Polonais. Un bureau de recrutement de l'armée polonaise a existé à Parthenay, à partir de fin novembre 1944, sous le nom de Point de ralliement n°16. Dirigé par le capitaine Alfred Theuer, il est installé d'abord à l'École des Filles avenue Wilson puis dans la vieille caserne. À la différence de 1940 l'uniforme des

soldats n'est plus français mais anglais. Certains militaires polonais, basés à Parthenay, ont été chargés de récupérer les déserteurs polonais de l'armée allemande de la Poche de Royan.

Le 3 mai 1945, l'armée polonaise présente à Parthenay célèbre la fête nationale polonaise. Un office est célébré à l'église Saint-Laurent puis les soldats défilent avenue Wilson devant des officiers polonais, français et l'archiprêtre. Ce camp de Ralliement a fermé en juillet 1945.



**Figure 1 - Ancienne caserne de Parthenay**  
*Coll. de l'auteur*

### **Le 46<sup>e</sup> RI**

En février 1945 le 46<sup>e</sup> RI, qui combat sur le front de La Rochelle, installe sa base arrière à Parthenay. Les soldats sont d'anciens résistants de la région parisienne. Il occupe la caserne Allard et installe le foyer du soldat au Cercle Saint-Joseph, là où les Allemands avaient fait de même. Un certain nombre d'autres lieux, réquisitionnés auparavant par les Allemands, le sont aussi par le 46<sup>e</sup> RI (Sélect Dancing, usine Saderne, l'école des filles, etc.).

La vie parthenaisienne est fortement marquée par la présence du 46<sup>e</sup> RI. En l'espace de deux semaines le régiment donne un concert très apprécié sur le kiosque de la place du Drapeau et organise, salle du Sélect Dancing deux bals de bienfaisance au profit du Comité d'entraide des prisonniers et déportés et de la Caisse d'entraide du régiment. Non seulement le 46<sup>e</sup> RI a une fanfare mais aussi un excellent orchestre de jazz qui anime ces soirées.



**Figure 2 - lever des couleurs au 46<sup>e</sup> RI**  
*Coll. de l'auteur*

Mais ces fiers troupiers ont un peu trop tendance à fréquenter les cafés de Parthenay car, à peine sont-ils arrivés que leur commandant ordonne la fermeture à la troupe des débits de boissons aux heures suivantes : de 9 à 11h et de 14 à 17 heures. Les débits qui contreviendraient à cet ordre seront consignés définitivement à la troupe.

Manifestement ces jeunes hommes ont quelques autres besoins à satisfaire puisque le maire, Jules Piaud autorise par arrêté, le 27 mars 1945, l'ouverture d'une maison de tolérance, 54 faubourg Saint-Paul qui fut la dernière maison close de Parthenay :

« Vu la demande formée par Madame Y. X., épouse de Monsieur L. X., [...] tendant à obtenir l'autorisation d'ouvrir une Maison de tolérance à Parthenay, dans un immeuble sis à Parthenay, 54 faubourg Saint-Paul...

Vu le consentement écrit du propriétaire ;

Vu l'avis de M. le Commissaire de Police ;

Arrêtons

Article 1<sup>er</sup> -Madame Y. X. femme X. est autorisée aux fins de sa demande

Article 2 - Les bruits de toute nature provenant de l'établissement ne devront pas être perçus de l'extérieur...

La tenancière s'engage « à prendre à sa charge exclusive tous les frais de toute nature découlant de l'hospitalisation, soit à l'Hôpital de Parthenay, soit à tout autre hôpital, des filles en pension chez elle ». La Ville a fait preuve d'une élémentaire prudence car le 21 août 1945, le colonel Reymond, commandant le 6<sup>e</sup> RI, qui a remplacé le 46<sup>e</sup> RI écrit au maire pour lui signaler que « la maison de tolérance est consignée à la troupe à partir de ce jour. Cette consigne sera levée dès que les mesures de prophylaxie seront prises par le service d'hygiène ».

Les voisins de la maison close ont ainsi pu souffler quelques jours. En effet le 4 août ils ont écrit au maire pour se plaindre du tapage nocturne : « Depuis l'ouverture de la maison de tolérance, il nous est impossible, à nous, habitants du quartier St Paul de nous reposer et cela, à cause du tapage occasionné chaque soir jusqu'à une heure très avancée, souvent jusqu'au jour, par les militaires se rendant à la dite maison, ou en revenant. Ces militaires ne se contentent pas de causer à haute voix, ils chantent et hurlent dans la rue nous empêchant de dormir. De plus, le pick-up du dit établissement marche à pleine puissance presque tous les jours jusque bien après minuit... »

Cette lettre provoque l'intervention du commissaire de police qui, le 14 août, prévient le maire qu'il a fait le nécessaire « pour que les bruits provenant de l'intérieur de l'établissement ne troublent plus le sommeil des voisins. En ce qui concerne les chants et cris des militaires j'ai demandé au colonel de bien vouloir faire effectuer des patrouilles ».

En fait le colonel a trouvé un moyen encore plus radical !

Le 24 mars les soldats du 46<sup>e</sup> RI font encore parler d'eux. L'un d'entre eux a réussi l'exploit de grimper au sommet de la flèche du clocher de l'église Saint-Laurent en s'aidant seulement des motifs architecturaux en saillie. Parvenu au sommet il s'assit à cheval sur le coq avant de redescendre de la même façon. Le 6 mai, Marcel Berthonnel, le même soldat du 46<sup>e</sup> RI, qui avait escaladé quelques semaines plus tôt le clocher de Saint-Laurent, recommence son exploit pour hisser deux drapeaux français au sommet du clocher



**Figure 3 Défilé du 46<sup>e</sup> RI le 14 mai 1945**

*Coll. de l'auteur*

Le 8 mai, le 46<sup>e</sup> RI participe au défilé et célébration de la victoire. La guerre en Europe est finie. Le 46<sup>e</sup> RI ne va pas tarder à quitter Parthenay pour partir en occupation en Allemagne. Ses derniers jours dans la ville sont marqués par divers événements. Le 14 mai, au stade du Sanitat a lieu la présentation au drapeau du régiment des jeunes recrues.

Le discours patriotique prononcé par le colonel Vallat s'achève par ces propos : « Étudiants et ouvriers de Paris, paysans de la Brie et de la Normandie, Africains de notre empire, soldats de métier, mes camarades, en présence de notre drapeau, jurez de servir la France dans l'avenir avec cet esprit de sacrifice qui a toujours animé les anciens du 46<sup>e</sup>, de servir le général de Gaulle, notre chef. »

Après une remise de décorations, le régiment défile une dernière fois à travers les rues de Parthenay derrière sa fanfare. Le défilé s'achève place du Drapeau devant tout ce que Parthenay compte de personnalités.

Les 23 et 24 mai, le Régiment fait ses adieux par un grand gala de variétés au Cinéma-Théâtre avec une prestation de l'orchestre dirigé par le lieutenant Cordier et la chorale du 1<sup>er</sup> Bataillon. Et tout se termine par un bal. Le 46<sup>e</sup> RI qui a si souvent fait danser les Parthenaisiens pendant son séjour l'achève vraiment le samedi 26 mai en soirée et le dimanche 27 en matinée et soirée par un grand bal d'adieu. Et le régiment part en faisant pleurer quelques jeunes Parthenaisiennes.

### **Début juin 1945 arrive à Parthenay le 6<sup>e</sup> RI**

À 9h, le 14 juillet, le préfet, le sous-préfet et le colonel Raymond commandant le 6<sup>e</sup> RI assistent à une remise de décoration suivie du défilé des troupes. Ensuite, pour la première fois depuis 1914, une messe militaire est célébrée sur la place du Drapeau par l'aumônier du 6<sup>e</sup> RI. À son issue les personnalités se rendent à l'Hôtel de ville pour les discours.

Le 6<sup>e</sup> RI reste en garnison à Parthenay jusqu'en octobre 1945



**Figure 4 - Le 6<sup>e</sup> RI le 14 juillet 1945**

*Coll. de l'auteur*

### **En novembre 1945 arrivée des militaires anglais**

Ils installent un radar au Terrier du Fouilloux. Inventeurs du radar, les Anglais sont en effet chargés de réaliser les installations qui vont permettre de guider les avions entre Paris et Bordeaux. Ce sont des militaires de la Royal Air Force qui vont exploiter le radar avant d'en confier la charge au ministère de l'Air français. L'arrivée des militaires britanniques tombe à pic car Parthenay vient de perdre sa fonction de ville de garnison, le 6<sup>e</sup> RI étant parti en occupation en Allemagne.

Fin septembre 1946 le radar passe sous contrôle français

### **Enfin en novembre 1947 la brigade de gendarmerie qui était installée dans l'ancien couvent des Cordeliers déménage dans la caserne Allard.**

Elle rejoint ainsi les gendarmes de la section qu'on appelle aujourd'hui compagnie et ceux de la brigade de la route. La vaste caserne va aussi abriter prochainement les mécaniciens de la brigade de la police de la route car l'atelier de réparations des automobiles et des motos va être transféré à Parthenay, au centre du département.

Avec la désaffectation de la caserne Allard en 1975, suivie de sa démolition en 1978, une page de la vie militaire de Parthenay s'est définitivement refermée.



**Figure 5 - La gendarmerie à partir de 1947**  
*Coll. de l'auteur*

# Gourgé : un après-guerre difficile et douloureux

Gilles Hamel



*Gourgé. Carte postale. Coll. privée*

Mon propos débute en août 1944, alors que les troupes allemandes viennent de quitter la commune, avant le 15 août. Il commence par l'épuration et la justice expéditive.

## **L'affaire Millerioux**

Dans la nuit du 16 au 17 août 1944, Maurice Millerioux, l'un des deux boulangers de Gourgé, père de 6 enfants, est abattu sur la route de La Peyratte, devant la barrière d'un champ. Accusé de collaboration, mais surtout « grande gueule », parlant beaucoup et souvent sans retenue, il adhère, en juillet 1942, au groupement civil de la L.V.F. en tant que sympathisant. Il renouvelle son adhésion en juin 1943 et s'abonne au journal de la Légion, *Le Combattant Européen*, le 20 octobre 1943. Sans doute pour défendre ses idées, mais peut-être aussi pour obtenir une forme de laissez-passer pour se déplacer la nuit pour aller chercher du blé ou l'emmener au moulin. Le comportement du boulanger à l'égard de l'occupant pose de plus en plus question à certains habitants de Gourgé. Il a

souvent un soldat allemand avec lui lors de ses tournées et deux Allemands travaillent avec lui dans la boulangerie en 1944. Il se dit qu'il aurait dénoncé des évadés français de retour chez eux dans une commune voisine et qu'il doit trafiquer avec les Allemands. Plusieurs fois, des maquisards



**Maurice Millerioux.** *Coll. privée*

viennent le menacer en s'arrêtant devant chez lui et au café d'en face, montrant leur agressivité à son égard, et le dimanche 13 août, les Allemands sont venus de Parthenay perquisitionner sa boulangerie à la recherche d'armes. D'autant plus que l'on entre dans une période trouble, où les troupes allemandes ont quitté la commune depuis quelques jours. La place est donc libre pour ceux qui veulent profiter du contexte et régler leurs comptes. C'est un groupe de six résistants qui se présente un peu après minuit, en voiture, et frappe à la porte de la boulangerie. Maurice Millerioux, malgré les événements récents, ouvre la porte, et se retrouve face à des hommes en armes qui lui demandent d'apporter des pains à leur voiture stationnée un peu plus loin. Il s'exécute, apporte les pains à la voiture, mais il ne reviendra pas. Le 17 août, c'est la stupeur à Gourgé, et l'inquiétude gagne la population. Tout le monde a peur d'une prochaine exécution, et d'être accusé de collaboration ou d'avoir fréquenté un collabo. Il est mort de 3 balles qui ont été tirées quasiment à bout

portant. Le motif « officiel » invoqué est le fait qu'il soit collaborateur. Mais hormis sa fréquentation des soldats allemands et ses propos pro-allemands, cette prétendue collaboration ne repose que sur des on-dit, des bruits et racontars divers. Certes il est adhérent du groupement civil de la L.V.F. et il fréquente Albert Ducos, le responsable du bureau de la L.V.F. de Parthenay. Il n'existe aucune trace de dénonciations ou d'arrestations dans la commune. Quels que soient les faits, un procès en bonne et due forme aurait dû avoir lieu, à la place d'une justice expéditive et indigne.

Une enquête de gendarmerie a bien lieu, qui apparemment trouve les coupables, mais ils ne sont pas jugés, n'étant que des exécutants, qui ne connaissent même pas le boulanger. Quant aux commanditaires, les mois suivants montrent qu'ils sont influents car les rapports de gendarmerie en date du 24 août 1944 disparaissent, ainsi que les copies. Quand Mme Millerioux prend un avocat pour essayer de tirer l'affaire au clair, il n'existe plus aucun document.

### **L'épuration légale**

Ensuite vient le temps de l'épuration légale, avec la mise en place de deux juridictions d'exception spécifiques à la Libération : la Cour de Justice et la Chambre civique. La Cour de Justice concerne deux personnes de Gourgé.

#### • **Camille Aubry**

Né le 19 février 1924 à Gourgé, élève plutôt brillant, il devient au début de la guerre un très jeune instituteur. Il exerce à Secondigny à l'école libre. Mais très vite, il devient pro-allemand notoire, fréquentant les collaborateurs notamment le secrétaire départemental de la L.V.F. Pilard. Le 6 juillet 1943, il lui demande les renseignements nécessaires pour un engagement dans la L.V.F.

en précisant qu'il parle bien l'Anglais, assez bien l'Allemand et un peu l'Italien et l'Espagnol. Le 4 septembre, il contracte un engagement dans la L.V.F. et rejoint le centre de rassemblement de Versailles jusqu'au 21 septembre 1943, date à laquelle l'instruction se poursuivra en Pologne. Après trois mois d'instruction, il passe le 2 décembre un examen préparatoire au peloton des élèves aspirants. Il deviendra caporal le 11 mars 1944 et partira pour le front de l'Est, le 11 juillet 1944.

Une première demande de recherche le concernant émane du Commissaire principal de Police spéciale de Niort du 19 octobre 1944. Le 5 avril 1945, le préfet des Deux-Sèvres René Hudeley demande des poursuites à son égard. Puis le 12 avril, il fait l'objet d'un mandat d'arrêt, émis par le procureur de la République de Bressuire. Après une première citation à comparaître devant la Cour de Justice des Deux-Sèvres à Niort, le vendredi 1<sup>er</sup> juin, le président de la Cour de justice des Deux-Sèvres, Stéphane Guillon, ordonne que l'affaire concernant Aubry Camille soit examinée à l'audience du lundi 3 décembre 1945. Il est condamné par la Cour de justice, par contumace, à la peine de mort, la confiscation de ses biens et la dégradation nationale pour trahison. Cette condamnation sera affichée à son dernier domicile connu à L'Auduzière pendant un mois. Mais sans doute est-il mort sur le front russe.

COUR D'APPEL  
DE NIORT

BULLETIN N° 2  
DU CASIER JUDICIAIRE

Relevé des Bulletins n° 1 concernant :

le nommé *Aubry*  
de *Camille Joseph Julien*  
né le *19 février 1924*  
à *Gourge*

Domicile :  
Etat civil et de famille  
Profession  
Nationalité :

| DATES des COMMUNICATIONS | COPIES ou TRANSMISSIONS                                   | NATURE des COPIES ou TRANSMISSIONS | DATE de la peine des COPIES ou TRANSMISSIONS | NATURE et QUANTITÉ des PEINES                          | DATE du mandat de la peine | OBSERVATIONS |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------|----------------------------|--------------|
| 3-12-45                  | Reçu de Just. des Deux-Sèvres (Niort) (avis de Contumace) | Trahison                           | Pendant la peine à mort                      | Pendant la peine à mort                                |                            |              |
|                          |                                                           |                                    |                                              | la confiscation de tous biens de dégradation nationale |                            |              |

En ce Parquet,  
Le PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE,  
*Ch. Beauchet-Filleau*

Le 21.1.1953  
Le GREFFIER EN CHEF

Bulletin de casier judiciaire de Camille Aubry  
Arch. Dép. Vienne

### • Charles Beauchet-Filleau



Charles  
Beauchet-Filleau  
Coll. privée

Né à Parthenay en octobre 1896, il possède une grande propriété de plus de 150 hectares, exploitée par lui et deux fermiers. Il est également assureur à Parthenay. Il arrive à Gourgé en 1922. Début mars 1942, il est nommé chef de district, soit syndic cantonal par le Comité régional d'organisation corporative. C'est notamment en raison de cette fonction exercée pendant l'Occupation qu'il sera inquiété à la libération. Mais c'est aussi parce qu'il figure sur la liste des Amis de la Légion. Une enquête de gendarmerie est mise en place le 19 février 1945. Les témoignages recueillis mentionnent des relations fréquentes avec les Allemands, et en particulier des officiers à Niort. Ces relations lui auraient permis de récupérer sa voiture raflée par les Allemands. Ils mentionnent également le fait qu'il a envoyé un de ses domestiques, comme délégué des apprentis agricoles, à Vichy. Le 12 octobre 1945 l'affaire Beauchet-Filleau est classée sans suite par la Cour de justice, comme étant insuffisamment

caractérisée. Décision qui va dans le sens de l'apaisement souhaité par le Gouvernement provisoire de la République en cette fin d'année.

- **Le Comité départemental de Libération et Clément Robert**

Une partie de sa séance du 4 décembre 1944 est consacrée au cas de Clément Robert, maire de Gourgé. En effet une position de principe avait été prise dans une réunion précédente, visant à ce que les maires ayant appartenu au Conseil départemental sous le régime de Vichy soient destitués. Clément Robert a bien appartenu au Conseil départemental, mais le sous-préfet de Parthenay précise que c'est sur son conseil qu'il a accepté de participer à cette instance, pour ne pas laisser la place à un collaborateur. Toute la question est ensuite de savoir si M. Robert doit faire exception à la règle. Le Comité local de Libération de Gourgé, présidé par Marcel Servant lui apporte son soutien. Le CDL, suite à ce courrier, décide dans sa séance du 18 janvier de poursuivre l'instruction du dossier de M. Robert avant de prendre une décision définitive. Et sur les instructions du préfet, une réunion est organisée le dimanche 21 janvier à Saint-Loup-sur-Thouet, en présence du sous-préfet de Parthenay et du docteur Page, membre du CDL. Elle réunit tous les maires du canton et les représentants de la Résistance et a pour but de se prononcer sur la destitution ou non du conseiller général et maire de Gourgé. À l'issue des délibérations une motion est votée par l'assemblée à l'unanimité demandant la réhabilitation de M. Robert, maire de Gourgé. Celui-ci n'est finalement pas démis de ses fonctions et peut donc se présenter aux élections municipales de 1945.



**Clément Robert**  
*Coll. privée*

### **Une fin de la guerre tragique pour Gourgé**

La guerre se poursuit sur le territoire français, puis en Allemagne. Elle implique un certain nombre de gourgéens, notamment ceux qui sont engagés depuis le 1<sup>er</sup> octobre dans le 114<sup>e</sup> RI, et qui se battent autour de la poche de La Rochelle. L'un d'eux, le sergent Georges Rinsant y laisse d'ailleurs la vie en posant des mines le 6 mars 1945, alors qu'André Fradin est gravement blessé à



À gauche, groupe de 4 FFI de Gourgé. Au centre, groupe de soldats du 114<sup>e</sup> RI.

À droite, pierre tombale dans le cimetière de Gourgé

*Coll. privée*

l'épaule. Un hommage lui fut rendu à Gourgé 17 mois plus tard en présence d'un détachement de tirailleurs marocains, des officiers du 114<sup>e</sup> RI, de délégations d'anciens FFI, d'anciens prisonniers.



Pierre tombale de Fernand Maria. Coll. privée

Les discours furent prononcés par Marcel Servant, adjoint, le Lieutenant Berneron, le capitaine Guignard, et le Colonel Proust qui lui remit la croix de guerre à titre posthume à l'issue de la cérémonie. Les engagés de Gourgé partiront ensuite le 13 juin en Alsace rejoindre la 1<sup>ère</sup> Armée (Rhin et Danube). C'est lors d'un trajet pour l'Alsace que se produit en gare de Nancy un tragique accident qui coûte la vie à Fernand Maria. Celui-ci, chargé de la corvée de soupe, glisse entre deux wagons lors d'une manœuvre du train et trois wagons lui passent dessus, lui sectionnant les deux jambes. Il décède le lendemain 15 juin 1945. Il est la sixième et dernière victime de Gourgé pendant la Seconde Guerre mondiale.

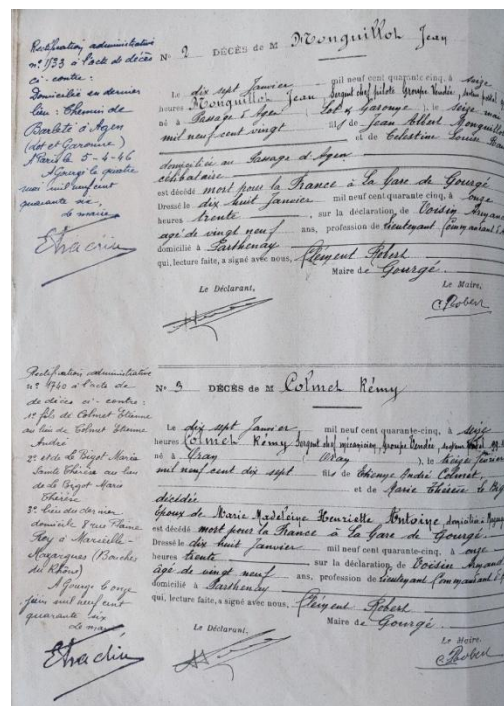
La fin de la guerre concerne également directement Gourgé en janvier 1945. Le 17 janvier, par une froide journée, avec un brouillard à couper au couteau, vers 16 heures, un avion militaire s'écrase dans un champ. Les deux soldats sont tués sur le coup. Il s'agit du pilote, le sergent-chef Jean Monguillot et de son mécanicien, le sergent-chef Rémy Colmet. Leurs décès, avec la mention « Mort pour la France », est déclaré en mairie le lendemain par le Lieutenant Armand Voisin, Commandant d'Armes à Parthenay.

### Quelques bonnes nouvelles

Au fur et à mesure de l'avancée des troupes alliées en Allemagne, on commence à voir revenir les premiers requis du STO, puis les premiers prisonniers. C'est le 21 mars 1945 que Sarrebruck est libérée, après des bombardements destructeurs. Jean Bargeault, qui a échappé de peu à la mort lors de ces bombardements, peut, après 21 mois de travail obligatoire, retrouver sa famille le 25 mai 1945.

Le premier retour de prisonnier à Gourgé, au printemps 1945 n'est pas celui d'un gourgéen, car le 13 mars 1945, c'est Joseph Vilbeau, un soldat d'Houldizy, dont la famille est toujours réfugiée à Gourgé qui revient le premier. Il faut ensuite attendre plus d'un mois pour voir le retour de deux nouveaux prisonniers, le 18 avril. Le 15 mai, ils sont une vingtaine seulement à avoir retrouvé leur famille. Les retours s'accélérent fin mai, car le 5 juin ils sont plus de quarante à être revenus au pays. Les trois derniers prisonniers, libérés par l'armée russe, rentrent fin juillet et début août.

Le 8 mai 1945, intervient enfin la capitulation et la fin des hostilités. Ce jour-là, les cloches vont sonner une partie de la journée qui se termine avec un bal au café à La Gare et un à la salle des fêtes.



Actes de décès de Jean Monguillot et Rémy Colmet, Arch. Mun. Gourgé

Gourgé va connaître un autre moment de joie avec le premier mariage qui suit la fin de la guerre, le 14 mai 1945. Ce n'est pas n'importe quel mariage puisqu'il unit Marie, fille de Charles Beauchet-Filleau, en pleine campagne électorale, avec Jacques Aubrun, fils d'un important industriel de Parthenay. On a fait les choses en grand et un tapis rouge s'étend des marches du portail de l'église jusqu'à l'autel. Pour accueillir les nombreux invités, le vin d'honneur qui suit la cérémonie se déroule à l'école libre dont M. Beauchet-Filleau est le président de la caisse de l'école. Les tables sont bien garnies et en particulier de brioches que beaucoup n'ont pas vues depuis le début des hostilités.

Les conséquences de la guerre se font également sentir lors des élections municipales qui ont lieu en 1945 et 1947 et qui sont très compliquées.

### **Les élections municipales de 1945**

Le premier tour des élections est convoqué pour le dimanche 29 avril, le second ayant lieu après la capitulation. La campagne électorale voit s'affronter deux listes, l'une conduite par Clément Robert, maire sortant, avec Marcel Servant, résistant de la première heure qui a transporté et caché chez lui pendant un an un gros dépôt d'armes provenant des parachutages de Lageon (juillet 43) et la seconde par Charles Beauchet-Filleau. La campagne est très agressive et laisse des traces même dans le compte rendu du conseil municipal : « Le Conseil Municipal flétrit les paroles et inscriptions injurieuses qui ont eu lieu au cours de la campagne ». Pour ces municipales, les électeurs, et pour la première fois les électrices, ont à élire douze conseillers municipaux. À l'issue du premier tour, le maire sortant est largement battu et sept candidats sont élus, avec Marcel Servant qui réalise le plus gros score. Charles Beauchet-Filleau est élu avec trois membres de sa liste et la liste de Clément Robert compte trois élus. La campagne entre les deux tours est acharnée et à l'issue du scrutin du 13 mai, la liste Beauchet-Filleau compte deux élus supplémentaires. Quant à la liste adverse elle place trois élus lors de ce second tour. Les deux listes comptent donc le même nombre d'élus. Lors de l'installation du conseil municipal, prévue le 19 mai, seuls sont présents les élus de la liste Beauchet-Filleau. Marcel Servant a adressé un courrier au nom de sa liste, expliquant leur absence par le fait qu'Eugène Fradin est malade et qu'il est nécessaire que le conseil soit au complet pour l'élection du maire. Eugène Fradin a fait une chute dans son escalier quelques jours auparavant. L'élection du maire est donc reportée au 26 mai. Lors de cette séance M. Eugène Fradin, le plus âgé des membres du conseil prend la présidence, installé sur un brancard, et il est procédé à l'élection du maire. Les deux premiers tours connaissent un résultat identique : Eugène Fradin et Charles Beauchet-Filleau obtiennent chacun six voix. Pour le troisième tour, la liste Beauchet-Filleau décide de présenter Emile Bréchoire qui obtient également six voix, comme Eugène Fradin. C'est donc celui-ci qui est élu maire au bénéfice de l'âge. Pour le poste de premier adjoint, les trois tours de scrutin sont identiques avec six voix pour Marcel Servant et Emile Bréchoire qui est élu au bénéfice de l'âge. Pour le deuxième adjoint, Il faut également 3 tours de scrutin pour élire Marcel Servant deuxième adjoint. À l'issue de la séance, sur la demande de M. Fradin, M. Michelet retire sa démission du poste de secrétaire de mairie. Il a certainement été au centre de la campagne



**Rémi Michelet**  
*Coll. privée*

pour son action auprès de Clément Robert et son rôle ingrat pendant l'Occupation, concernant en particulier la répartition des réquisitions. La campagne laisse des traces, et elle explique sans doute le départ de Rémi Michelet pour Parthenay, à la rentrée d'octobre 1945.

Les années 1946 et 1947 vont marquer un tournant dans la vie politique locale et la fin d'une tradition électorale ancrée à gauche depuis 1896. Le 9 novembre 1946 a lieu le décès de Clément Robert. Héritier politique d'Amédée Ducrocq, il lui succède en 1929 au poste de maire jusqu'en 1945, avec 49 ans de présence au conseil municipal. Il reprend également son poste de conseiller général. Lors de ses obsèques, c'est Léon Billeau, le plus ancien de ses compagnons de route du conseil municipal où il est entré en 1912 et qu'il ne quittera qu'en 1959, après 48 ans de présence qui retrace sa carrière : « Cultivateur, expert foncier, conseiller municipal, maire, conseiller d'arrondissement, conseiller général, président du comice agricole des cantons de Parthenay et de Ménigoute, président de la caisse locale des assurances mutuelles agricoles, membre fondateur de la société coopérative agricole de l'arrondissement de Parthenay, initiateur et premier président du syndicat des eaux de Seneuil, officier du Mérite agricole, il a marqué la commune de son empreinte.

Ses adversaires, au cours d'une campagne électorale abjecte, ont détourné de Clément Robert les suffrages de nombreuses personnes à qui il avait cependant rendu d'éminents services. Cette ingratitude et cette violence étonnèrent et peignèrent profondément Clément Robert. Atteint d'une maladie sérieuse, aggravée encore par la déception... il commença à décliner et s'alita pour ne plus se relever ».

### **Les élections municipales de 1947**

Elles marquent un tournant définitif dans la conduite de la municipalité. Si les élections de 1945 ont permis à l'équipe de Clément Robert de garder le contrôle de cette municipalité transitoire, au bénéfice de l'âge, il n'en est pas de même lors des municipales de 1947. Lors du premier tour, le 19 octobre 1947, deux listes sont en présence, auxquelles s'ajoute la candidature comme Républicain indépendant de Colbert Touret, chaufournier et plus gros employeur de la commune. C'est un ancien élu de l'équipe de Clément Robert, de 1929 à 1945. La liste Républicaine d'Union Sociale est conduite par Eugène Fradin, maire sortant, et comprend quatre conseillers sortants. Face à elle, la liste d'Intérêts Communaux, indépendante, modérée comme on dit à l'époque, est conduite par Charles Beauchet-Filleau, accompagné de quatre conseillers sortants, et il y a cette fois 13 conseillers à élire. Le résultat du premier tour laisse les choses très ouvertes, avec seulement quatre élus. La liste Beauchet-Filleau place deux élus. La liste Fradin a un élu et Colbert Touret, candidat indépendant, est élu. Il reste neuf postes à pourvoir, mais surtout le maire sortant arrive assez loin. Le 26 octobre, avec le même nombre de votants que la semaine précédente et une participation de plus de 87% de votants, la liste Républicaine d'Union Sociale compte quatre élus supplémentaires. Quant à la liste Beauchet-Filleau, elle ajoute cinq élus aux deux du premier tour. L'élection du maire le 30 octobre marque la victoire de la liste modérée et conservatrice, avec l'élection par 7 voix, contre 6 à Colbert Touret, de Charles Beauchet-Filleau,



**Eugène Fradin**  
*Coll. privée*

qui restera maire jusqu'en 1971. Ainsi se ferme la longue période pendant laquelle la commune de Gourgé a été classée parmi les communes « rouges ».

La vie reprend son cours normal, la Lyre reprend son activité et le cours du vin sa progression et atteindra 53 centimes le litre au début des années 1950 rattrapant le prix de l'essence.



**À gauche, la Lyre avec son président Charles Beauchet-Filleau.**

**À droite ; la Lyre défilant dans le bourg de Gourgé.**

*Coll. privée.*

# Retour d'Allemagne, tourner la page après des mois et des années d'absence

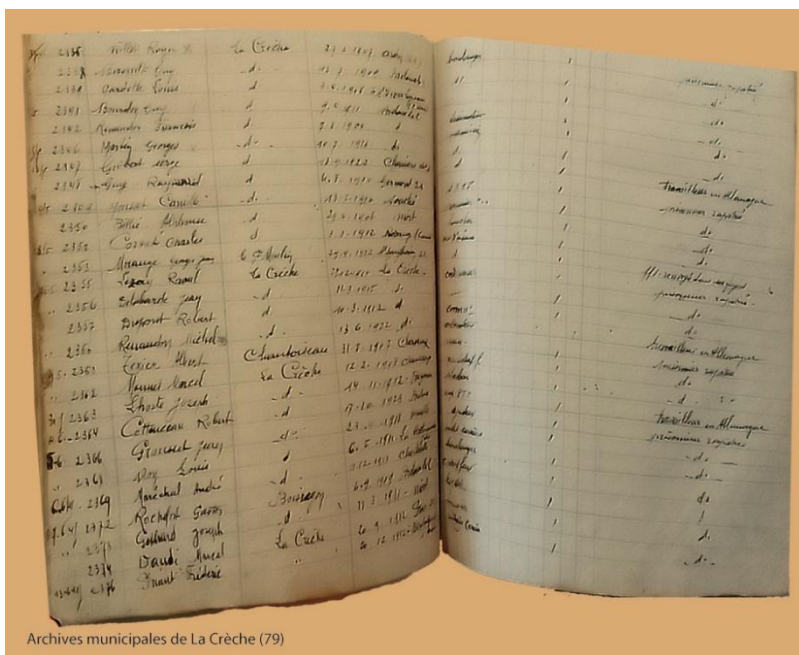
Marie-Claude Bakkal-Lagarde

La Libération de la France ne se traduit pas par une joie immédiate pour de nombreuses familles. En effet, près de 2,25 millions de personnes restent encore captives du Reich (prisonniers de guerre, déportés, requis du Service du travail obligatoire ou internés politiques, etc.). Leur rapatriement constitue un défi logistique et humain immense dans une Europe totalement en ruines.

De l'ombre des camps allemands au seuil de la liberté, les captifs rentrent portant le poids des années perdues. Après des années d'internement, leur absence laisse une plaie lente à cicatriser. Face au temps volé, tourner la page semble dérisoire et la Libération ouvre un chapitre de mémoire

et de silence, marqué par la lente reconstruction des corps et des esprits.

Leur retour soulève des difficultés considérables. En premier lieu, il faut les accueillir et les soigner, car beaucoup reviennent affaiblis, malades ou profondément marqués par leur expérience. La France, elle-même épuisée par la guerre, n'est pas prête à affronter une telle situation. Le pays connaît toujours de fortes restrictions, les pénuries alimentaires sont persistantes et le système des tickets de rationnement reste en vigueur.



Archives municipales de La Crèche (79)

Figure 6 - Registre municipal des tickets de rationnement,  
Arch. Mun. La Crèche

Immédiatement, les rapatriés doivent s'inscrire auprès des mairies pour être pris en charge (Fig. 1) et recevoir aliments, vêtements, chaussures...

Les quotidiens informent des retours, publient parfois des listes mais donnent surtout les consignes administratives et font le point sur la situation à l'instant présent. *La Nouvelle République* des 16-17 septembre 1944 rapporte les propos d'Henri Frenay ministre des Prisonniers, Déportés et Réfugiés du Gouvernement provisoire de la République française concernant les retours :

Dans les 100 jours qui suivront la capitulation de l'Allemagne  
TOUS NOS PRISONNIERS ET DÉPORTÉS RENTRERONT EN FRANCE  
déclare M. Henri FRENAY

Paris, 15.- Dans une déclaration qu'il a faite hier à la presse, M. Frénay, ministre aux Prisonniers, Déportés et Réfugiés, a dit : « Dans les 100 jours qui suivront la mise hors de combat de l'Allemagne le rapatriement des 2 500 000 prisonniers de guerre et déportés français en Allemagne sera terminé. » Conformément à un plan élaboré à Londres, des centres de réception fonctionneront entre Dunkerque et Bâle.

Lors de l'effondrement du Reich, il faut prévoir que 500 000 Français se précipiteront à la frontière pour regagner au plus vite leurs foyers.

Mais toutes les dispositions sont prises pour éviter la confusion.

On suppose qu'un million de Français sont stationnés dans la partie de l'Allemagne qui doit être occupée par les Russes.

**Tableau 1 – Effectifs estimés des personnes envoyées en Allemagne et des rapatriés en 1945**

| Catégorie                                              | Nb envoyés                   | Nb revenus en 1945 | Observations                                                           |
|--------------------------------------------------------|------------------------------|--------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Prisonniers de guerre (PG)                             | ≈ 1 800 000 capturés en 1940 | ≈ 1 200 000        | Beaucoup ont déjà été libérés avant 1945 (malades, agriculteurs, etc.) |
| Service du Travail Obligatoire (STO)                   | ≈ 650 000 requis             | ≈ 600 000          | La plupart reviennent après mai 1945                                   |
| Déportés dans les camps nazis (politiques, résistants) | ≈ 60 000                     | ≈ 28 000           | Très forte mortalité (environ 100 000 morts)                           |
| Juifs déportés (1939-1945)                             | ≈ 76 000                     | ≈ 2 500 à 3 000    | La majorité a été exterminée, beaucoup à Auschwitz                     |
| Tziganes (Roms et Sintis)                              | ≈ 5 000                      | ≈ 500 à 1 000      | Déportés vers Auschwitz-Birkenau ; mortalité élevée (~80-90 %)         |
| Internés civils divers (otages, rafles, répression)    | ≈ 15 000                     | ≈ 10 000           | Retours progressifs en 1945                                            |
| <b>Total rapatriés</b>                                 | <b>≈ 2 600 000</b>           | <b>≈ 1 500 000</b> | Rapatriement massif entre mai et juillet 1945                          |

Tableau 2 - Nombres de victimes et rapatriés par catégorie

| Catégorie                                                                                          | Nombre déportés | Survivants revenus | Observations                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Déportés politiques (opposants au régime nazi et au régime de Vichy, syndicalistes, intellectuels) | ≈ 35 000        | ≈ 18 000           | Majorité envoyée dans les camps de concentration en Allemagne et Pologne (Dachau, Buchenwald...) |
| Résistants (membres de réseaux de résistance arrêtés et déportés)                                  | ≈ 25 000        | ≈ 10 000           | Beaucoup morts en camp ou lors de marches de la mort, taux de survie faible                      |
| <b>Total déportés politiques + résistants</b>                                                      | <b>≈ 60 000</b> | <b>≈ 28 000</b>    | Environ 50 % ont survécu à la déportation                                                        |

Le 27 janvier 1945, l'armée soviétique libère le camp d'Auschwitz-Birkenau. Le nombre de rapatriements va s'accroître. En mai 1945, ce sont près de 40 000 personnes par jour qui sont accueillies. Les retours s'effectuent principalement par la gare de l'Est à Paris, l'aéroport du Bourget, la gare de Lyon-Perrache, notamment le train du 13 avril 1945 ramenant 235 femmes libérées de Ravensbrück, l'aéroport de Lyon-Bron, avec des avions ramenant des prisonniers pris en charge par la Croix-Rouge.

Alors que des prisonniers ont des papiers d'identité, les STO des passeports (Fig. 2), d'autres n'ont plus rien ils se souviennent de leur identité et porte un matricule tatoué sur l'avant-bras. L'administration aidée des organismes humanitaires et des bénévoles essaient de pourvoir aux diverses situations. Cependant, malgré les efforts du ministère pour organiser ces flux humains, les retours se font souvent de manière

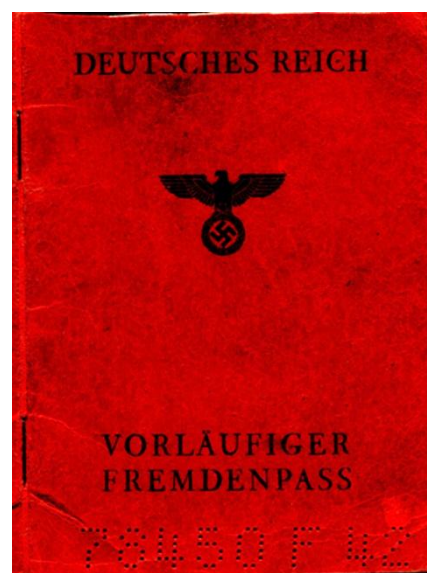
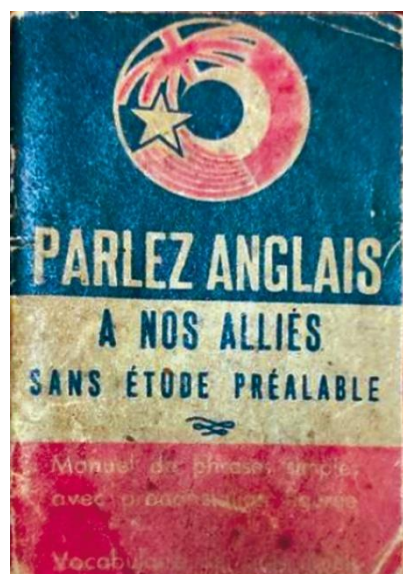


Figure 8 - Passeport de STO  
Archive privée- Famille Lagarde



désordonnée. Certains rescapés parviennent à regagner la France par leurs propres moyens en contournant les ponts détruits, les panneaux indicateurs mal orientés ou inexistants, en suivant des cohortes humaines allant vers l'ouest. Pour accélérer leur prise en charge, les régions envoient des missions sur le terrain. Ainsi en mai 1945, la Franche-Comté dépêche deux missions à Dachau, celle du Comité départemental de la Libération (CDL) de Belfort et celle dirigée par Marguerite Marchand (1905-1968), responsable de la Croix-Rouge à Besançon.

Figure 7 - Livret de conversation Archive privée - Famille Lagarde

Ces délégués de la Croix-Rouge disposent de peu de contacts avec les armées et doivent improviser face à l'urgence. *In situ*, les Alliés distribuent des carnets de conversation pour faciliter les contacts durant le périple vers la France (Fig. 3). Le commandement suprême des forces alliées et l'Armée rouge a pour priorité la victoire militaire et n'a pas anticipé la prise en charge des rescapés. Sur le terrain, les troupes souvent démunies face à la détresse physique et morale des prisonniers improvisent. Elles mettent en place des contrôles sanitaires sommaires et conçoivent des structures hospitalières de fortune. Bien que des quarantaines soient planifiées, les épidémies de typhus et les ravages de la malnutrition provoquent une forte mortalité. La Libération, si attendue, révèle subséquemment l'ampleur du défi humain et logistique que représente le retour des captifs.

## I- Exemples biographiques

Nous proposons d'esquisser l'impact des internements sur la santé physique et psychologique des victimes à partir de quatre parcours de personnes ayant vécu en Val de Sèvre.

### ▪ Marie-Hélène Chieus née Chantecaille (1913-1945) : tenir, revenir et lâcher prise...

Marie-Hélène Chieus, née Chantecaille à Chauray en 1913, reste attachée à ses origines et à la mémoire des épreuves familiales. La Première Guerre mondiale laisse son père invalide à 90 %, et en 1921, elle bénéficie du statut de « pupille de la Nation », ce qui lui permet de poursuivre ses études à l'École Normale de Niort et de se former comme institutrice.

En avril 1940, elle épouse Louis-Henri Chieus, métallurgiste dans le Nord et militant syndical engagé dans la préparation de la grande grève des mineurs à la mi-juin 1941. Le 10 octobre 1940, alors qu'il imprime des tracts, Louis-Henri est arrêté par les Allemands à Armentières, torturé et interné successivement à la prison de Loos puis à La Charité, d'où il parvient à s'évader le 30 août 1942.

Par représailles, Marie-Hélène Chieus est arrêtée à Armentières par la Gestapo et la police de Vichy. Après un passage par la prison de Fresnes, elle est déportée le 14 octobre 1943 dans le cadre du transport 1 302, un convoi composite mêlant wagons d'armement, de troupes et de déportés. Le train transporte 442 hommes et 184 femmes de treize nationalités, sans indication de destination finale, celle-ci n'étant communiquée qu'après l'arrivée, sous le contrôle de la *Reichsbahn*.

Qualifiée de *Nacht und Nebel*, Marie-Hélène est déportée au camp de Ravensbrück, où elle endure des conditions de vie extrêmement éprouvantes. Libérée à la fin du conflit, elle est rapatriée à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris. Trop affaiblie par les privations et les souffrances endurées, elle meurt le lendemain de son arrivée, le 22 juin 1945, à l'âge de 32 ans.

Marie-Hélène Chieus reste la seule déportée ayant survécu à la Libération et au rapatriement en France à recevoir la mention « Mort pour la France ». Son corps repose près de ses parents au cimetière municipal du bourg de La Crèche (Fig. 4).



Figure 9 - Sépulture de Marie-Hélène Chieus à La Crèche

© Marie-Claude Bakkal-Lagarde

Analyse : sa mort immédiate après la Libération illustre la fragilité du corps qui, après des mois de lutte et d'épuisement, finit par lâcher prise dès que les conditions de sérénité s'installent.

▪ **Gabriel Surget (1908-1945) : irrémédiablement seul**

Né le 20 mai 1908 à Vigeois, en Corrèze, Gabriel Surget réside à Cherveux avec son épouse, Eva Bertrand (1912-1999), et leurs deux fils. À 31 ans, la Seconde Guerre mondiale éclate et il sert au 141<sup>e</sup> régiment d'artillerie. Fait prisonnier, il est d'abord interné au camp 6G à Bonn (matr. 29 437, section 667), puis transféré au camp 3B à Fürstenberg (Fig. 5).



Figure 10 - Localisation des camps de prisonniers du Reich

DAO Marie-Claude Bakkal-Lagarde

Durant sa captivité, sa mère Anne Bournerie décède le 13 août 1940 à l'âge de 59 ans, et son père, Jean Surget, le 12 juillet 1942 à 70 ans. Gabriel ne peut être présent pour assister à leurs derniers instants.

Il revient d'Allemagne début mai 1945 et se retrouve esseulé face aux siens. Ses enfants, âgés de 10 et 11 ans sont confrontés à un père qu'ils ne connaissent plus, après plusieurs années d'absence c'est un « étranger ». La reconstruction des liens filiaux, interrompus depuis longtemps, s'annonce difficile.



**Figure 11 - Inscription de Gabriel Surget sur le monument aux morts de Cherveux**  
© Marie-Claude Bakkal-Lagarde

L'état général de Gabriel inquiète ses proches, qui doutent de sa capacité à reprendre son rôle de père et à gérer la ferme familiale. Ces inquiétudes, souvent exprimées sans mesure, aggravent sa détresse intérieure. À cela s'ajoutent les reproches adressés aux prisonniers de 1940, accusés d'avoir « abandonné devant l'ennemi », en contraste avec la génération de 1914-1918 qui avait bataillé dans les tranchées.

Peu de jours après son retour, Gabriel met fin à ses jours, laissant la famille sous le poids d'une chape de plomb. Malgré tout, son nom figure sur le monument aux morts (Fig. 6). Presque 80 ans plus tard, ignorant les circonstances exactes de son suicide, son fils cadet a découvert qu'il s'était noyé dans le Brangeard, le 7 mai 1945. Pour lui, chaque année les commémorations du

8 mai suscitent du stress et un rappel douloureux de cette tragédie familiale. Enfant, âgé de 10 ans, aurait-il pu faire quelque chose ? Le doute s'est installé.

Analyse : avec Gabriel Surget, nous avons l'illustration parfaite d'une déconnexion affective et de difficultés de réintégration au sein de la famille, conséquences d'un stress post-traumatique qu'il n'a pas réussi à surmonter.

#### ▪ Denis Lorigoux (1922-1969)<sup>i</sup> Un retour compliqué !

« Après 3 convocations successives et sous la menace d'un mandat d'arrêt, je pars le 28 juin 1943.... Je continue ma route direction Berlin, pour faire une halte définitive à Gotenhafen (couloir de Dantzig).

Le 2 juillet, on nous aligne comme des bêtes à un concours. Les employeurs viennent choisir les ouvriers qui leur conviennent. Je suis désigné pour le travail à l'usine ; on m'y conduit immédiatement. Mon lieu de résidence est Rhamel, je retrouve là des camarades qui m'ont devancé depuis plusieurs

mois. Le travail est pénible : 12 heures, jour et nuit les machines tournent. La nourriture est infecte : rutabagas, carottes plus ou moins cuites sont les mets quotidiens et rationnés.

Chaque semaine qui passe accentue la faiblesse qui m'envahit.

La vie est très monotone ; j'attends anxieusement des nouvelles de mes parents et aussi leurs colis. Grâce à l'audace de quelques camarades, je parviens à écouter la radio étrangère qui m'apporte un réconfort moral. Malheur à celui qui est pris, les camps de représailles l'attendent.

[...] Le 4 mars 1945, me voilà enfin à quelques kilomètres du front, la canonnade s'entend distinctement. L'usine évacuée, et pendant six jours, je traîne sur les routes recouvertes de neige avec seulement 200 grammes de pain noir comme ravitaillement. Les troupes russes me dépassent dans un secteur calme. Libre de moi-même, je me hâte vers les centres de rapatriement. Après quinze jours de marche à pied, je parviens à regagner Thorn (ville de Poméranie).

Harassé par environ 400 kilomètres parcourus, je prends dans ce camp plusieurs semaines de repos. La nourriture n'est pas abondante, mais est suffisante : orge bouilli tous les jours. Puis le commandant russe nous annonce le rapatriement par Odessa. Pendant quinze jours, couchés en sardines dans des wagons à bestiaux, nous roulons. Et quelle ne fut pas notre surprise de débarquer un beau matin à Kalinine (Fig. 7). Là-bas, nous vivons dans des souterrains comme des taupes, privés de toutes relations avec l'extérieur du camp jusqu'au jour où le général Keller, de la mission française, nous annonce notre prochain retour au pays natal.



**Figure 12 - Trajet de Denis Lorioux, aller et errances après sa Libération**  
DAO Marie-Claude Bakkal-Lagarde

Cet heureux départ s'effectue le 25 juillet 1945 et, le 10 août, je rentre chez moi, après avoir traversé les régions les plus dévastées d'Europe comme : Minsk, Varsovie, Berlin.

Mon entourage est joyeux de mon retour, et moi-même je ressens une vive satisfaction en me retrouvant entouré de l'affection de mes chers parents qui se sont fait beaucoup trop de peine pendant mes deux années d'absence. »

**Analyse :** Libéré en mars 1945, Denis Lorioux erre des jours durant cherchant comment rentrer en France. Avec la désorganisation du trafic ferroviaire, il se retrouve en Russie qu'il quitte le 25 juillet 1945. Cinq mois après sa libération, le 10 août 1945, il retrouve enfin ses parents et l'affection familiale qui va permettre une reconstruction progressive des liens affectifs.

▪ **Gabrielle Ernestine Thébault née Champagne (1908-1989) : de la souffrance au militantisme**

Préparatrice en pharmacie, Gabrielle Ernestine Champagne épouse en 1930 le menuisier Camille Thébault. Le couple s'installe à La Crèche et a deux filles. Tous deux adhèrent au parti communiste, et participent à la lutte clandestine dès le début de l'Occupation. Camille, mobilisé puis libéré en 1940, reprend l'action clandestine, accompagné par Gabrielle, tandis que leurs filles sont confiées aux grands-parents.

En mai 1942, Gabrielle est arrêtée avec d'autres résistants sur dénonciation de Maurice Hercourt, le maire collaborateur de La Crèche. Mais elle est rapidement relâchée. Son mari poursuit la lutte au sein des FTP, où il est promu capitaine. Arrêté le 8 février 1943 à Poitiers sous une fausse identité, il subit la torture sans jamais parler et décède le 19 mai 1943 à la prison de la Pierre Levée.

Gabrielle, dénoncée pour avoir fabriqué des explosifs<sup>ii</sup>, est arrêtée à Orléans en juillet 1943. Le 31 janvier 1944, elle rejoint depuis Compiègne le convoi des « 27000 », composé de 950 femmes, dont 90 % de résistantes, déportées au camp de Ravensbrück. Arrivée le 3 février 1944, elle subit la quarantaine avant d'intégrer le camp et, comme beaucoup de prisonnières de sa tranche d'âge, elle est affectée à un *Kommando* extérieur, main-d'œuvre forcée pour l'économie de guerre du Reich.

En juin 1944, Gabrielle est transférée au camp de Limmer, près de Hanovre, où elle est contrainte de fabriquer des masques à gaz pour la *Kontinental Gummi-Werke*, employant alors plus de 1 000 déportées. Elle passe ensuite l'hiver au camp de Neuengamme, dirigé par le terrible SS Max Pauly (1942-1945).

Avec l'approche des troupes alliées, environ 54 000 prisonniers sont évacués lors des marches de la mort, particulièrement meurtrières. L'afflux massif de déportés à Bergen-Belsen favorise une nouvelle épidémie de typhus dès janvier 1945. Gabrielle y arrive le 5 avril 1945 et contracte le typhus. Durant 15 jours, elle souffre de céphalées violentes et d'une hyperthermie à 40 °C, se déshydrate et cesse presque de s'alimenter. Entre le 5 et le 12 avril, les SS brûlent les registres du camp et abandonnent les prisonniers sous la garde de 1 500 Hongrois, avant l'arrivée des Britanniques trois jours plus tard. Ces derniers découvrent environ 60 000 hommes et femmes dans un état de détresse extrême.

Gabrielle écrira plus tard sur son état émotionnel : « Après la Libération de Bergen-Belsen, je restais des heures assise près d'un tas de cadavres nus, verdâtres, décharnés ; il y avait des femmes âgées, des plus jeunes, des bébés. Il me semblait que mon cœur allait éclater de souffrance et de rage. J'ai juré de tout mettre en œuvre pour que plus jamais... »

Rapatriée le 6 juin 1945, Gabrielle pèse à peine une trentaine de kilos et ne peut marcher. Elle est portée jusque dans une chambre à l'étage de la maison familiale, où ses filles, âgées de 12 et 15 ans, la retrouvent confrontés à la fragilité bouleversante de leur mère après tant d'épreuves (Fig. 8).



**Figure 13 - Gabrielle Thebault et ses deux filles après la guerre**

*Archive privée - Famille Thebault*

Elle entame alors une longue période de convalescence, incluant un séjour en Suisse (Nyon, puis Crans-Montana ou Caux) pour se reconstruire, dans un centre organisé par Geneviève de Gaulle, nièce du général de Gaulle, qui avait elle-même survécu à Ravensbrück, presque aveugle.

En août 2025, lors d'un hommage, la plus jeune des filles de Gabrielle Thébault a partagé son souvenir de la Libération. Elle avait 10 ans en 1943, lorsque sa mère fut arrêtée, et 12 ans à la Libération, lorsqu'elle retrouva une femme méconnaissable. La voix familière subsistait, mais le corps et le visage amaigris de Gabrielle ne ressemblaient plus aux souvenirs d'avant la déportation. L'émotion des retrouvailles, immense au début, se heurta rapidement à la réalité : « Ta maman a besoin de repos. »

Il fallut plusieurs années pour que Gabrielle retrouve une santé physique relative. Malgré sa fragilité persistante, elle conserva une énergie combative qui l'avait aidée à survivre aux épreuves du camp et aux privations de la captivité. Remariée, elle transforma cette force en un engagement militant durable, notamment dans la défense des droits des femmes en France après-guerre.

En 1950, Gabrielle s'investit dans la campagne pour la Libération de la marxiste Raymonde Dien (1929-2022), emprisonnée pour son action de protestation contre la guerre d'Indochine. Dans ses souvenirs, Gabrielle évoquait l'injustice et la mémoire des tortures infligées par les nazis : « Ah ! Je n'ai pas de mots pour exprimer mon intolérable tristesse de savoir Raymonde Dien mêlée au fort du Hâ aux pires criminels de guerre. Je me rappelle les ignobles tortures que ceux-ci nous ont infligées, parfois jusqu'à la mort, comme ce fut le cas pour le père de mes enfants. Rendez Raymonde Dien à son foyer, à son bonheur. »

Enfin, en hommage à l'engagement du couple Thébault au service de la France, la commune de La Crèche attribua à chacun une rue à leur nom. Gabrielle fit don de son corps à la science, tandis que ses filles firent apposer une plaque souvenir sur la tombe de leur père, Camille, perpétuant ainsi la mémoire familiale et l'engagement patriotique du couple.

Analyse : Gabrielle Thebault figure la résilience psychologique, la capacité à transformer la souffrance en engagement social et politique.

## II - Séquelles physiques et psychologiques des rapatriés

Les expériences de captivité ont laissé des séquelles durables sur les survivants et leurs familles. Ces conséquences se manifestent sur le plan physique et psychologique.

### 1. Santé physique

L'internement a provoqué une détérioration massive de la santé, avec une mortalité élevée et pour les survivants des handicaps persistants.

#### *a - Malnutrition et carences graves*

La sous-alimentation chronique (800-1 200 kcal/jour) entraîne des carences sévères, pouvant provoquer le scorbut, l'ostéoporose, la cachexie et une perte musculaire significative. Les rapatriés pèsent une trentaine de kg alors que le poids d'un adulte de 20 à 30 se situe en général vers 55-58 kg (Fig. 9). La réalimentation doit être progressive, les repas fractionnés. Le système digestif doit réapprendre ses fonctions.

Après une période de privation, l'organisme ne peut pas supporter l'apport de quantités de nourriture d'un seul coup. Les repas doivent être fractionnés et adaptés à la tolérance digestive. Le système digestif, affaibli par la sous-alimentation prolongée, doit progressivement réapprendre à traiter et assimiler les aliments, afin d'éviter les complications telles que les troubles digestifs, les déséquilibres électrolytiques ou la réintroduction brutale de nutriments.



Figure 14 - Émile Bontems arrivant au moulin de Rimbault à Beauvoir-sur-Niort

Archive privée - Famille Bontems

#### *b - Maladies infectieuses*

La sous-alimentation et l'exposition au froid favorisent la survenue et l'aggravation de nombreuses maladies infectieuses. Le typhus, la tuberculose, la dysenterie, le choléra et les pneumonies se propagent facilement et entraînent des complications sévères, accentuées par l'état de faiblesse général des individus.

Le typhus provient de la transmission de vecteurs parasites, principalement les poux humains. Ses complications, aggravées par la malnutrition ou la fragilité générale, produisent des atteintes neurologiques (confusion, délire, convulsions, voire coma), mais également des complications cardiovasculaires : hypotension, myocardite (inflammation du muscle cardiaque) et parfois insuffisance cardiaque.

Elles s'accompagnent de soucis respiratoires : pneumonie ou aggravation d'une infection pulmonaire préexistante, de complications rénales avec des insuffisances rénales aiguës dans les formes sévères.

Enfin, le typhus éprouve le système sanguin, avec des troubles de la coagulation, menant rarement à des hémorragies

### ***c - Épuisement physique***

Les personnes soumises à un travail forcé prolongé subissent une fatigue extrême, aggravée par l'insuffisance alimentaire et le manque de repos. L'affaiblissement général de l'organisme fragilise le système immunitaire et les blessures, souvent mal soignées, s'infectent facilement et retardent la guérison. Cette combinaison de surmenage, de traumatismes non traités et de vulnérabilité accrue aux infections rend le corps particulièrement fragile, incapable de résister aux maladies ou de récupérer de l'effort.

### ***d - Blessures et mauvais traitements***

Les coups, tortures et expérimentations médicales infligent des traumatismes physiques sévères. Souvent, les blessures non correctement soignées favorisent les infections parfois fatales. Dans certains cas, en raison de complications ou de nécroses, il fallut amputer ce qui accentue la souffrance et l'épuisement des victimes.

### ***e - Séquelles à long terme***

Les épreuves subies laissent des traces durables sur l'organisme. On observe un vieillissement prématuré, souvent accéléré par la malnutrition et le stress prolongé, ainsi qu'une stérilité liée aux carences ou aux traumatismes. Les douleurs chroniques deviennent fréquentes, tandis que les séquelles pulmonaires (suite à des infections respiratoires) et osseuses (fractures mal consolidées ou ostéoporose) limitent durablement la mobilité et la qualité de vie des survivants.

## **2. Santé mentale**

Le traumatisme psychologique était intense, aggravé par l'absence d'accompagnement spécialisé :

### ***a - Choc émotionnel des retrouvailles***

Les retrouvailles qui suivent des périodes de privation, de captivité ou de guerre suscitent souvent des émotions intenses, mêlant joie et soulagement à un profond traumatisme. Les survivants peuvent alors ressentir une forme de déconnexion affective, éprouver des difficultés à exprimer leurs émotions ou à se réadapter à la vie familiale et sociale. Malgré une apparente sérénité, le stress et les souvenirs douloureux demeurent souvent présents.

***b - Culpabilité du survivant***

Ayant survécu à des épreuves extrêmes, ils ressentent souvent un profond sentiment de culpabilité, à la fois pour avoir survécu et pour ne pas avoir pu protéger ou aider leurs proches restés en difficulté. Cette culpabilité se manifeste par la tristesse, l'auto-reproche ou un sentiment d'injustice face à leur propre survie, constituant ainsi un facteur déterminant du stress psychologique post-traumatique.

***c - Stress post-traumatique***

Les survivants peuvent développer un trouble de stress post-traumatique se traduisant par des flashbacks, des cauchemars récurrents, une anxiété persistante, une irritabilité accrue et un état d'hypervigilance permanent. Ces manifestations révèlent la difficulté, voire l'impossibilité, pour l'esprit de se détacher des expériences traumatiques vécues, entraînant des répercussions sur les relations sociales, la concentration et la qualité de vie au quotidien.

***d - Réapprentissage des liens familiaux***

Après des périodes prolongées de séparation ou de traumatisme, les survivants doivent réapprendre à interagir avec leur famille. Cela implique souvent une renégociation des rôles au sein du foyer, des difficultés particulières dans les relations avec les enfants et un besoin accru de communication et d'écoute pour reconstruire la confiance et l'intimité affective. Ce processus peut être long et nécessite patience et compréhension mutuelle.

***e - Facteurs favorisant l'adaptation***

La reconstruction psychologique après un traumatisme repose sur plusieurs facteurs essentiels. La patience et le temps permettent au survivant de réapprendre progressivement à vivre avec ses souvenirs et à retrouver un équilibre émotionnel. Le soutien psychologique, même limité, joue un rôle crucial pour accompagner ce processus. Par ailleurs, les rituels de mémoire et les commémorations aident à donner un sens aux épreuves vécues, à honorer les disparus et à faciliter l'intégration des expériences traumatiques dans le récit de vie.

**III - Les drames intimes de l'après-guerre**

Les guerres du XX<sup>e</sup> siècle, et en particulier la Seconde Guerre mondiale, ont profondément bouleversé les structures familiales et les cadres juridiques qui les régissaient. L'absence prolongée de millions d'hommes mobilisés, disparus ou faits prisonniers a soulevé des questions inédites touchant au statut matrimonial des épouses restées à l'arrière, à la reconnaissance légale du décès des combattants, ainsi qu'aux conséquences administratives et humaines de ces situations exceptionnelles. Le droit, confronté à ces réalités tragiques, a dû s'adapter afin de concilier la sécurité juridique des familles et les impératifs moraux d'une société en guerre.

Les lendemains de la Seconde Guerre mondiale illustrent de manière exemplaire l'interdépendance entre le droit et les réalités sociales. Confronté à l'absence, à la disparition et à la mort incertaine, le législateur a cherché à préserver la cohérence de l'ordre civil tout en

ménageant la dignité des individus. Le retour des soldats présumés morts, les remariages précipités, puis la levée des restrictions au divorce ont révélé l'ampleur des bouleversements familiaux engendrés par la guerre. À travers ces épisodes, c'est toute la tension entre la lettre du droit et la complexité du vécu humain qui se manifeste, rappelant combien la guerre, au-delà des champs de bataille, transforme durablement les liens intimes et les structures sociales.

#### ***a - Disparition, veuvage et remariage : le cadre juridique pendant le conflit***

Durant la guerre, lorsqu'un soldat cessait de donner toute nouvelle de lui, il pouvait être déclaré « disparu ». Après l'écoulement d'un certain délai, généralement de plusieurs années, le tribunal civil était habilité à rendre un jugement déclaratif de décès. Par cette décision, l'individu était alors juridiquement reconnu comme décédé, ce qui permettait à sa famille de régulariser sa situation civile et successorale.

Une fois le décès officiellement déclaré, l'épouse acquérait le statut de veuve et pouvait, de ce fait, contracter un nouveau mariage en toute légalité. Toutefois, la complexité de la guerre entraîna des situations douloureuses : certains remariages furent célébrés avec des « veuves de guerre » qui, en réalité, ne l'étaient pas lorsque leur mari, présumé mort, réapparut vivant.

Dans les cas où le soldat revenait, après avoir été fait prisonnier, blessé, déplacé ou retenu, il lui était possible de contester le jugement déclaratif de décès. Néanmoins, lorsque son épouse s'était remariée durant son absence, la législation prévoyait que le second mariage demeurerait valide, le premier étant considéré comme dissous. Cette mesure visait à prévenir tout imbroglio juridique et à protéger la stabilité des familles nouvellement constituées. Le mari réapparu ne pouvait donc pas « récupérer » son épouse, même si le premier lien conjugal avait été formellement rompu contre son gré.

Au-delà des considérations juridiques, ces situations revêtaient une dimension profondément humaine. Elles provoquaient la désunion de nombreuses familles, la détresse d'enfants désorientés par l'incertitude de leur statut, et engendraient des traumatismes psychologiques liés à la longue séparation et à la perte apparente d'un proche. La guerre, en bouleversant le droit, révélait ainsi toute la fragilité des liens familiaux face aux aléas de l'histoire.

#### ***b - L'après-guerre : la libéralisation du divorce et ses effets statistiques***

Le contexte administratif et juridique de l'après-guerre permet également d'expliquer certaines anomalies observées dans les statistiques matrimoniales. Sous le régime de Vichy, la loi du 2 avril 1941 avait restreint de manière significative les possibilités de divorce, au nom d'une politique familiale conservatrice valorisant l'unité du foyer. Cette limitation avait entraîné une accumulation de demandes non traitées, contraignant de nombreux couples à demeurer légalement unis malgré une séparation de fait.

Avec la Libération, l'ordonnance du 12 avril 1945 abrogea cette législation restrictive et rétablit la liberté du divorce dans ses conditions antérieures. Dès lors, une partie des procédures différées durant la guerre fut instruite simultanément, provoquant un pic exceptionnel de divorces

en 1946 (Tableau 3). Les travaux historiques soulignent ce phénomène comme un record inédit, révélateur du besoin de régularisation juridique et de recomposition familiale dans l'immédiat après-guerre.

**Tableau 3 – Nombre de divorces par année**

| Années | Nombre de divorces                              |
|--------|-------------------------------------------------|
| 1945   | Données précises non trouvées (20 000-30 000 ?) |
| 1946   | 64 100 (Insee)                                  |
| 1947   | 56 300 (Insee)                                  |
| 1948   | 45 900 (Insee)                                  |

### ***c - Les couples mixtes : amours interdites et séparations imposées***

Parmi les bouleversements affectifs engendrés par la guerre, la question des relations entre prisonniers de guerre et civils occupe une place singulière. Interdits par le décret *Verbotener Umgang mit Kriegsgefangenen*, adopté dès 1939, ces contacts entre prisonnier(e)s et ressortissant(e)s du Reich étaient formellement proscrits, à la fois pour des motifs de sécurité militaire et pour des raisons idéologiques, conformément à la doctrine raciale du national-socialisme.

Malgré cette interdiction rigoureuse, des liens affectifs et amoureux se nouèrent entre captifs et civils, souvent dans le cadre du travail agricole ou domestique. Ces relations clandestines, exposées à de lourdes sanctions, donnèrent parfois naissance à des enfants issus d'unions interdites, dont le statut juridique et social demeura longtemps problématique dans les deux pays concernés.

La signature de l'armistice marqua brutalement la fin de ces relations. Le rapatriement des prisonniers entraîna des séparations définitives, mettant un terme à des histoires construites dans la contrainte et l'incertitude. Certains hommes nourrissaient l'espoir de retrouver leur fiancée ou compagne après la guerre, mais ces intentions se heurtaient généralement à la désapprobation des familles et, dans plusieurs cas, à des interdictions administratives visant à empêcher les mariages mixtes.

Pour beaucoup, ces ruptures laissèrent des traces durables. La nostalgie des amours nées dans un contexte de guerre, l'impossibilité de renouer et le poids du passé vinrent parfois alourdir la vie affective ultérieure, y compris dans les mariages et les familles fondées après le conflit. Ainsi, la guerre ne se contenta pas de désorganiser les institutions matrimoniales : elle bouleversa aussi les trajectoires intimes, révélant la force des sentiments face aux frontières idéologiques et politiques.

\*

\* \*

Pour conclure, le retour des rapatriés après la Libération illustre l'ampleur des défis humains, physiques et psychologiques auxquels la France et les familles ont dû faire face. Les corps affaiblis par la malnutrition, les maladies et les mauvais traitements témoignent de la fragilité extrême des survivants, tandis que leurs esprits portent les traces indélébiles du traumatisme, de la culpabilité et du stress post-traumatique. La reconstruction physique et émotionnelle s'avère longue et complexe, nécessitant patience, soutien et réapprentissage des liens familiaux.

Au-delà des souffrances individuelles, la Libération révèle également les bouleversements sociaux et juridiques que la guerre a engendrés : disparitions, veuvages, remariages et recompositions familiales s'accompagnent de difficultés administratives inédites, tandis que les amours et relations clandestines contraintes par l'Occupation laissent des séquelles affectives durables.

Ainsi, tourner la page après des années d'absence ne signifie pas simplement retrouver un foyer ou des proches. C'est un processus profond de réadaptation, de mémoire et de résilience, où le corps et l'esprit reconstruisent lentement ce que la guerre et la captivité avaient détruit. La Libération, si elle marque la fin de l'oppression, inaugure surtout une nouvelle étape de la vie, fragile et exigeante, où se conjuguent souvenir, reconstruction et engagement pour l'avenir.

---

## Archives

Archives départementales de Corrèze, des Deux-Sèvres

Archives municipales de La Crèche, Cherveux.

Archives privées des familles Lagarde, Surget, Thebault.

## Bibliographie

A. Barré, M. Madier, *Deux-Sèvres, Cherveux... 1943-1944*, éd. ADANE, 2024, 150 p.

E. et B. Monnier-Exchaquet, *Retour à la vie. L'accueil en Suisse romande d'anciennes déportées françaises de la Résistance (1945-1947)*, éd. Alphil, 2013, 402 p.

C. Ombret, M.-D. Salomon, M.-C. Bakkal-Lagarde, *La Crèche et le Haut Val de Sèvre sous l'Occupation*, éd. ADANE, 2024, 354 p.

D<sup>r</sup> Ricochon, *La guerre 1939-1945 dans le canton de Champdeniers et ses environs*, 1948, 52 p.

## Sitographie

<https://www.archives.correze.fr>

[https:// www.archives-deux-sevres-vienne.fr](https://www.archives-deux-sevres-vienne.fr)

<https://www.bddm.org>

<https://www.ecpad.fr>

<https://www.france24.com>

# LA PHILATÉLIE 1940 -1944

## Un outil de propagande

### Les surcharges sur les timbres de l'État français

Didier Guillois

Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, le chancelier Adolphe Hitler annonce dans un discours au Reichstag l'invasion de la Pologne comme une opération de défense en réaction aux provocations polonaises.

« Bien qu'elles ne se sentent pas prêtes à combattre militairement l'Allemagne nazie, la France et l'Angleterre respectèrent les accords sur la garantie morale d'assistance à la Pologne. Le 3 septembre le gouvernement anglais déclare la guerre à l'Allemagne, et le 4 le gouvernement français l'imita, sans même consulter le Parlement<sup>1</sup>. »



Timbre à la francisque  
*Coll. de l'auteur*

Après quelques mois de combats, la France est contrainte de capituler et de signer l'armistice du 23 juin 1940, signé par le général Huntziger au nom du gouvernement français. Le 10 juillet 1940, par une majorité écrasante des deux chambres parlementaires, le maréchal Pétain reçoit les pleins pouvoirs. Pour rallier à lui les Français il prend pour emblème la francisque et pour devise « Travail, Famille, Patrie » remplaçant celle de la République « Liberté, Égalité, Fraternité »<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Philippe Alméras, *Un français nommé Pétain*, Robert Laffont, 1995.

<sup>2</sup> Les protagonistes de la Seconde Guerre mondiale : Philippe Pétain héros et traître, 2025, EMSE EDAPP, p. 91.

Le gouvernement de Vichy crée un Service d'ordre légionnaire qui supplée la Gendarmerie jugée trop molle, ainsi que les Chantiers de jeunesse française dont celui du groupement n° 14 Du Guesclin.

Quelles sont les conséquences de l'armistice pour la France ?

La majorité des Français accueille avec un certain soulagement l'armistice, dans l'espoir du retour rapide des prisonniers, faisant confiance au maréchal Pétain.

L'Allemagne impose à la France vaincue de verser 400 millions de francs par jour. Les finances sont au plus bas, il faut trouver les recettes pour honorer le paiement. L'État français va donc avoir, entre autre, recours à la philatélie pour trouver une partie de la recette en ajoutant une surtaxe ou en surchargeant les timbres en cours, modifiant les valeurs faciales.

## L'ADMINISTRATION DES POSTES DE L'ÉTAT FRANCAIS

La philatélie mise au service de l'État français devait permettre à Pétain de rappeler aux Français leur devoir de se rassembler sous son autorité. La philatélie devient de ce fait un outil de propagande avec lequel se développe le culte de la personnalité. À partir de 1940<sup>3</sup>, l'administration des Postes de l'État français va émettre un certain nombre de timbres à l'effigie de Pétain, tant en France que dans les colonies et territoires français de l'Afrique, de l'Indochine etc. Mais il faut recourir régulièrement à la surtaxe des valeurs émises<sup>4</sup>.



Ci-contre, timbres à l'effigie du maréchal Pétain

Ci-dessous : timbres à la surtaxe des valeurs émises

*Coll. de l'auteur*

En 1941-1942 une première série de 3 nouveaux timbres à l'effigie de Pétain est émise type Prost<sup>5</sup>. L'inflation est telle qu'une seconde série avec augmentation de la valeur faciale de 8 timbres type Hourriez<sup>6</sup> est émise, suivie d'une troisième série de 8 timbres type Bersier<sup>7</sup>, d'une quatrième série de 4 timbres type Hourriez<sup>8</sup>, enfin d'une cinquième série de deux timbres avec portrait de Pétain de type Mazelin<sup>9</sup>.



<sup>3</sup> Yvert & Tellier 1940-1941 n° 470 à 473.

<sup>4</sup> Y & T 1941 n° 494 surcharge + 10 c.

<sup>5</sup> Y & T 1941-1942 n° 505 à 507.

<sup>6</sup> Y & T 1941-1942 n° 508 à 515.

<sup>7</sup> Y & T 1941-1942 n° 516 à 521.

<sup>8</sup> Y & T 1941-1942 n° 521A – 521B et 522 et 523.

<sup>9</sup> Y & T 1941-1942 n° 524 -525.



Insigne d'un camp de jeunesse française

*Coll. de l'auteur*

Ces séries de timbres seront plus tard réutilisées par les maquisards et les résistants en les surchargeant des lettres RF (rouges ou noires), d'une croix de Lorraine, Foch et De Gaulle.

En 1942 est émis un timbre type Mercure<sup>10</sup>, puis une autre série de 4 timbres type Mercure<sup>11</sup>, suivie d'une autre série de 3 timbres avec trois valeurs faciales et les lettres SN (Secours national) et un timbre avec le portrait de Pétain de type Bersier<sup>12</sup> surchargés + 50 S N.



**Timbres type Mercure, 1942**

*Coll. de l'auteur*



**Bande 4 timbres à l'effigie de Pétain**

*Coll. de l'auteur*

En 1943, est émise une première bande de 4 timbres à l'effigie de Pétain incluant une vignette portant une francisque pour le Secours national<sup>13</sup>, puis de nouveau une nouvelle bande de 5 timbres toujours au profit du Secours national<sup>14</sup>. Enfin, 2 timbres intitulés « Corporation » et « Charte du travail » sont émis avec un portrait de Pétain pour le premier dans l'angle gauche et pour le second dans l'angle droit<sup>15</sup>.

Une série de 15 timbres représentant une francisque est émise en 1943 pour l'affranchissement du courrier officiel de l'État français<sup>1617</sup>, des administrations (préfectures...)



À gauche : Lettre avec affranchissement francisque 01-1943.

À droite : timbre à la francisque, 1943.

*Coll de l'auteur*



**Timbre à l'effigie de Pétain pour son 88<sup>e</sup> anniversaire**

*Coll. de l'auteur*

En 1944 est émis un grand timbre avec portrait de Pétain pour son 88<sup>e</sup> anniversaire<sup>18</sup>.

Tous ces timbres seront en principe réutilisés par la Résistance en les surchargeant d'un R. F. ou autres sigles.

<sup>10</sup> Y & T 1942 n° 538.

<sup>11</sup> Y & T 1942 n° 546 à 549.

<sup>12</sup> Y & T 1942 n° 552 – 552e avec surcharge S N (Secours national).

<sup>13</sup> Y & T 1943 n° 568 à 571.

<sup>14</sup> Y & T 1943 n° 576 à 580.

<sup>15</sup> Y & T 1944 n° 607 – 608.

<sup>16</sup> Y & T 1943 n° TS 1 à 15 (TS : Timbres de service).

<sup>17</sup> Revue *Timbres magazine* n° 248 année 2022.

<sup>18</sup> Y & T n° 606.

## L'ADMINISTRATION DES POSTES DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA FRANCE LIBRE À LONDRES

Le gouvernement provisoire réfugié à Londres se doit aussi d'organiser son service postal pour l'acheminement du courrier dans les territoires relevant de son autorité ou suite à leur libération.

### La Marianne de Dulac ou Marianne de Londres

En 1943 le général de Gaulle ayant refusé l'utilisation de timbres étrangers, sous la pression et à sa demande ainsi qu'avec l'accord du gouvernement britannique, il fait réaliser une série de timbres à l'effigie de Marianne dessinée et gravée par Edmond Dulac. Elle sera émise à partir de 1944 et servira à l'affranchissement des courriers en France libérée à partir du 16 septembre 1944<sup>19</sup>. Le nombre de timbres imprimés a été estimé à 779 millions d'exemplaires toutes valeurs confondues. Ils sont retirés de la vente le 17 août 1946 sauf pour le 50 F vendu jusqu'au 15 novembre 1947<sup>20</sup>. Néanmoins certains affranchissements seront encore utilisés après cette date, notamment lors de la Journée du timbre les 9 & 10 décembre 1944.



Ci-contre et ci-dessous : timbres Marianne de Dulac  
Coll. de l'auteur



### La Marianne et coq d'Alger

Les deux séries du coq d'Alger<sup>21</sup> et de la Marianne d'Alger<sup>22</sup> sont imprimées aux USA et utilisées pour les affranchissements du courrier en Afrique du Nord libérée, puis dans les autres territoires libérés.



Timbres Marianne d'Alger et coq  
Coll. de l'auteur

<sup>19</sup> Dans le catalogue Yvert & Tellier, édition 2022, il est mentionné l'année 1945 pour la mise en service.

<sup>20</sup> Wikidata.

<sup>21</sup> Y & T 1944 n° 630-633 et 639.

<sup>22</sup> Y & T n° 634 à 638.

## Poste spéciale FFI

La poste spéciale FFI utilise (26 août 1944) pour l'affranchissement du courrier un timbre Pétain type Bersier à 1,50 F surchargé d'une croix de Lorraine noire et d'une vignette avec le portrait de De Gaulle.



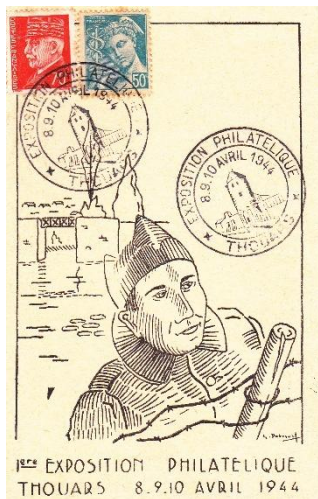
**Timbres Libération FFI 1944 vignette  
De Gaulle**  
*Coll. de l'auteur*

## Les expositions philatéliques en Deux-Sèvres

Diverses expositions philatéliques se sont tenues en France avant le débarquement du 6 juin 1944. Les affranchissements ont été réalisés avec les timbres émis par la Poste de l'État français.

### *Exposition philatélique de Thouars :*

Le club philatélique de Thouars qui est une section rattachée à Niort (président M. Péghaire) organise sa 1<sup>ère</sup> exposition philatélique au profit des prisonniers les 8-9-10 avril 1944<sup>23</sup>. L'enveloppe est affranchie avec 2 timbres Pétain type Hourriez à 80 et 70 centimes<sup>24</sup> et les diverses cartes postales affranchies avec un timbre édité en 1941 au profit des prisonniers<sup>25</sup>.



**CP 1<sup>ère</sup> expo philatélique  
Thouars 08.04.1944**  
*Coll. de l'auteur*

### *Exposition philatélique de Niort*

Le club philatélique de Niort organise son exposition philatélique les 27-28-29 mai 1944. Une carte postale est affranchie avec un timbre Pétain type Hourriez à 60 centimes<sup>26</sup>, une enveloppe affranchie avec un timbre « 88<sup>e</sup> anniversaire de Pétain »<sup>27</sup>.



**CP Exposition philatélique  
de Niort 27 mai 1944**  
*Coll de l'auteur*

<sup>23</sup> Compte rendu dans le journal *La France de Bordeaux et du Sud-Ouest*, lundi 17 avril 1944.

<sup>24</sup> Y & T 1941-1942 n° 513 et 511.

<sup>25</sup> Y & T 1941 n° 475.

<sup>26</sup> Y & T 1941-1942 n° 509.

<sup>27</sup> Y & T 1944 n° 606.

## La Journée nationale du timbre des 09 et 10 décembre 1944

Le 9 décembre 1944 est organisée par la Fédération des Sociétés philatéliques françaises<sup>28</sup> (FSPF) dans 40 villes de France la Journée du timbre au profit de l'Entraide française, illustrée par un timbre représentant l'écusson de Renouard de Villayer<sup>29</sup> créateur de la petite poste de Paris en 1653. Dans la zone occupée, ce timbre est utilisé pour l'affranchissement de la carte postale ou des enveloppes.

Les enveloppes sont imprimées à 1 000 exemplaires<sup>30</sup> en prévision de la Journée nationale du timbre et comportent la mention « Exposition philatélique de Propagande », notamment celle utilisée par le Club philatélique des Riceys (Aube) utilisant un timbre type Arc de triomphe de l'Etoile à 1,50 F<sup>31</sup> rose émis par le Gouvernement provisoire.

Par contre dans les zones libérées sont utilisés des timbres à l'effigie de Pétain, le type Mercure, émis par le service des postes de l'Etat français avec une surcharge apposée par les maquis français, les FFI, avec RF pour le maquis Montreuil-Bellay-Thouars.



**Journée nationale du timbre Les Riceys 1944**  
*Coll. de l'auteur*



**CP Bressuire journée timbres 09.12.1944-02**  
*Coll. de l'auteur*

### **Saint-Brieuc - journée du timbre**

Pour la journée du timbre du 9 décembre à Saint-Brieuc le Comité philatélique organisateur a exercé semble-t-il son contrôle pour les cartes postales non conformes avec la mention « Cartes officielles non

### **Bressuire - Journée du timbre**

Le club philatélique de Bressuire qui est une section de l'Union philatélique de Niort participe à la journée du timbre le 9 décembre 1944. Diverses cartes postales sont affranchies avec des timbres type Mercure surchargés RF ainsi que le timbre Marianne de Dulac.



**Carte journée du timbre Saint-Brieuc 09.12.1944**  
*Coll. de l'auteur*

<sup>28</sup> Elle devient en 1995 la Fédération des Associations Philatéliques (FFAP). Sources Phil-Ouest 2025.

<sup>29</sup> Y & T n° 668.

<sup>30</sup> Collection Didier Guillois.

<sup>31</sup> Y & T 1944 n° 625 Gouvernement provisoire.

parvenue à St Brieuc affranchissement cote vue interdit », pour une carte personnalisée, ce qui ne semble pas être le cas dans d'autres villes.

### **Paris - journée du timbre**



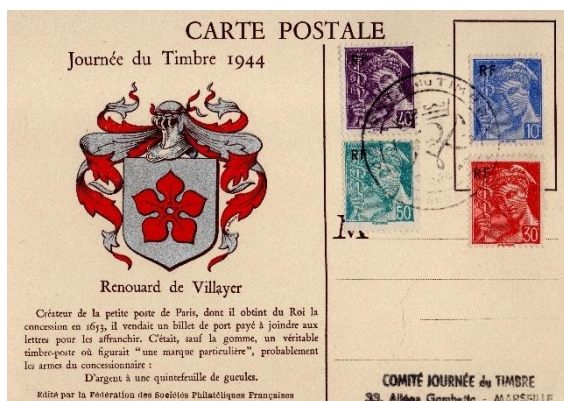
**Journée timbres Paris 1944**  
*Coll de l'auteur*

Pour la poste à Paris on utilise outre le timbre officiel, un timbre Marianne de Dulac à 1,50 F et un timbre de la Marianne d'Alger à 1,50 F.

Pour Lyon on utilise divers supports pour la Journée du timbre : enveloppe, carte-lettre. Les affranchissements sont réalisés avec le timbre type Mercure de 1942 à 10 centimes surchargé avec un RF de couleur noire en haut à droite du timbre ainsi que les timbres type arc de triomphe de l'Etoile à 25 centimes.

Pour Dijon on utilise les timbres type Marianne d'Alger à 1 F et le coq d'Alger à 10 et 40 centimes.

À Marseille on utilise le timbre officiel mais avec une enveloppe personnalisée représentant un logo formé d'un V et d'un drapeau français avec le texte « Un seul but la Victoire », accompagné d'un écu à une croix d'azur chargée d'une croix de Lorraine.



**Journée du timbre - Marseille 09.12.1944**  
*Coll. De l'auteur*



## **L'AFFRANCHISSEMENT DANS LES TERRITOIRES LIBÉRÉS**

### **Les surcharges de la Libération**

La réalisation des surcharges des timbres émis par l'administration de Vichy est faite artisanalement dans les divers bureaux de postes libérés. Les planches de timbres non vendues sont alors surchargées soit manuellement soit par des cachets typographiés. Le receveur de la poste de Curzay (86) en 1944, la petite commune n'ayant pas d'imprimerie ni de commerçant susceptible de

fournir le cachet pour la surcharge, se chargea lui-même de confectionner le cachet en sculptant un morceau de buis avec les lettres RF<sup>32</sup>.

Dès le 7 août 1944, le Gouvernement provisoire décide d'interdire l'utilisation des timbres à l'effigie du maréchal Pétain. Dans l'impossibilité de remplacer ces timbres rapidement, les autorités locales dans les zones libérées font apposer des surcharges patriotiques sur l'effigie abhorrée<sup>33</sup> de Pétain.

Après le débarquement du 6 juin 1944 en Normandie et celui de Provence le 6 août 1944, au fur et à mesure de la libération des villes et des territoires occupés par l'armée allemande, les FFI et les divers maquis utilisent pour l'affranchissement du courrier les timbres en service du moment en les surchargeant des lettres RF noires ou rouge, d'une croix de Lorraine (Lille), du mot « Libre », « RF Foch et De Gaulle », « FFI Savoie », « Lyon libéré 2-9-1944 », « France Libre », « le maquis Du Guesclin » avec surcharge d'un aigle noir.



**Timbre Pétain avec surcharge maquis Du Guesclin**  
Coll. de l'auteur

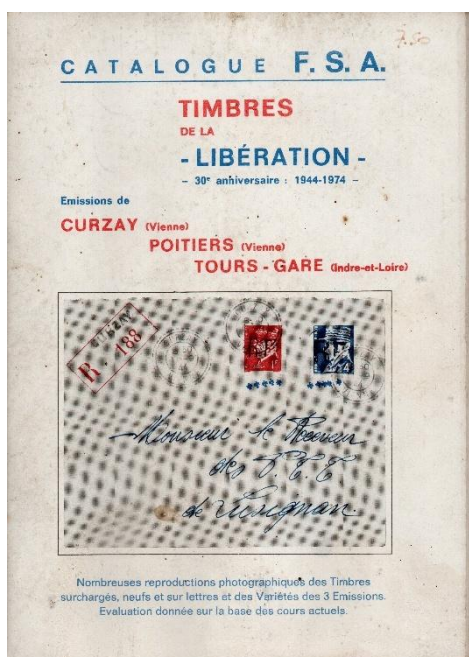
### La libération des camps de concentration

La libération des camps de concentration nazis aura aussi des surcharges privées émises localement pour commémorer ces libérations.

Dans les Territoires d'outre-mer le même principe sera appliqué.



**Surcharges camp de Majdanek Pologne**  
Coll. de l'auteur



Il serait trop long d'énumérer les diverses surcharges utilisées entre 1944 et 1945. Les catalogues des maisons de vente de timbres proposent régulièrement des timbres surchargés de la Libération. Il existe aussi une association des collectionneurs des timbres de la Libération et de la Seconde Guerre mondiale, dont le siège est à Garges-les-Gonesses<sup>34</sup> association fondée en 1966 à Bordeaux.

**Catalogue timbres surcharges libération 1944**  
Coll. de l'auteur

<sup>32</sup> Catalogue F.S.A 7<sup>e</sup> édition.

<sup>33</sup> La philatélie thématique, version actualisée de l'édition de 2002 de Robert Migoux..

<sup>34</sup> Siège social : 9 square Pierre Geyter, 95140 Garges-Lès-Gonnesse.

## Le revers de la médaille

Avec la fin de la guerre le 08 mai 1945, l'Allemagne se retrouve à son tour sous l'occupation des troupes alliées.



**Timbres de la zone d'occupation française en Allemagne**  
Coll. de l'auteur

Dans le même ordre d'idée la monnaie fera aussi l'objet de diverses modifications qui restent à étudier.



**Pièces alu État français 1f & 2 f**  
Coll. de l'auteur